



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Deux-Sèvres

Dernière modification le 25 juin 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [05 49 06 39 60](tel:0549063960) (tel:0549063960)

Fax : [05 49 06 39 61](tel:0549063961) (tel:0549063961)

Courriel : sdap.deux-sevres@culture.gouv.fr (mailto:sdap.deux-sevres@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

4 rue Du Guesclin
79000 Niort

Adresse postale

CS 68711
79027 Niort Cedex

Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

Responsable(s)

- **Cheffe de service, architecte des Bâtiments de France**
Non communiqué